



Non remboursement d'une dette

Par **hotier**, le **16/02/2011** à **18:47**

Bonjour,
j'ai vendu une voiture le 12 01 2010
comme c'était le fils d'une amie ,je lui ai permis de me rembourser 150e par mois sur 34 moi
,sans interet
la valeur de la voiture 5000e
il n a payer que 1800e ,depuis janvier plus rien
le tord que l'on a eu tous les 2 c'est le controle technique ,il voulait s'en charger lui meme
le probleme est arrive quelques jours apres ,panne
ce qui parait, n'aurait pas pu etre vu au controle technique car c'est indecelable ,soit disant les
pieces auraient couter 2500e ,qu'il veut que l'on prenne a notre charge ?
admettons que l'on prenne les pices a notre compte
il leur reste quand meme 700e a payer ,pas moyen de les avoir
que dois je faire ?
si je mets cette histoitre dans les mains d'un avocat ,, aurais gain de cause?
merci a vous en esperant une reponse

Par **Marion2**, le **16/02/2011** à **19:15**

Avez-vous rédigé une reconnaissance de dettes ?